



POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU VERT ET BLEU
DANS LA GRANDE RÉGION ÉCOLOGIQUE DU GRAND MONTRÉAL



11 août 2015

M. Walter Letham
Maire de la Ville de Léry
1, rue de l'Hôtel-de-Ville
Léry (Québec), J6N 1H8

À :

Conseil municipal de la Ville de Léry

c.c. :

Denis Coderre : Président de la Communauté métropolitaine de Montréal
Stéphane Boyer : Président de la Commission de l'environnement de la CMM

Objet : La Ceinture Verte du Grand Montréal passera par le corridor Châteauguay-Léry

M. le Maire, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Le plan d'urbanisme est un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale d'une ville. Son impact sur le territoire ne sera visible que dans 5 ou 10 ans et ce sont les descendants des citoyens actuels qui pourront en prendre la pleine mesure.

La Ville de Léry a d'ailleurs récemment effectué des consultations publiques sur son plan d'urbanisme où plusieurs citoyens ont exprimé le désir de protéger les milieux naturels sur le territoire de votre ville.

Avec votre écoute et votre initiative, vous avez joué un rôle d'avant-plan pour la conservation du corridor Châteauguay-Léry qui jouit désormais d'une protection accrue face aux pressions du développement. Pour le Mouvement Ceinture Verte, cette orientation démontre l'engagement du conseil municipal en entier.

La Ceinture Verte du Grand Montréal a désormais un élément essentiel à sa création et vous y avez grandement participé.

Nous voulons donc vous remercier pour votre engagement.

Au plaisir,

Sylvain Perron
Coordonnateur du Mouvement Ceinture Verte
Tél. : 514-871-4932 p. 1455
Courriel : sperron@davidsuzuki.org